

AR Prefecture

083-218301000-20200710-DELIB2020_049-DE

Reçu le 23/07/2020

Publié le 23/07/2020



MAIRIE DE
PUGET-VILLE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2020-49

Séance du 10 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le 10 juillet à 17 h 00, le conseil municipal de Puget-Ville, dûment convoqué, s'est réuni au restaurant scolaire sous la Présidence de Madame Catherine ALTARE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice :	27
Nombre de conseillers municipaux présents :	24
Nombre de conseillers municipaux représentés :	2
Nombre de conseillers municipaux absents :	1
Nombre de votants :	26
Date d'envoi de la convocation :	3 juillet 2020
Ordre du jour affiché le :	3 juillet 2020

Présents : ALTARE Catherine, FOSSE Didier, BOYER Frédéric, CORDEIL Corinne, BONGIORNO Gérard, DROMER Agnès, ROUX Jean-Pierre, FERRARO Céline, BIANCHERI Christian, HOUILLIER Florence, ASTESIANO Franck, BRETON Géraldine, ROBERT Sébastien, HECKMANN Ingrid, PELLEGRINO Pascal, ZAMBOTTI Arlette, D'HAILLECOURT Thibaut, BEN DADDA Karim, FLOCH MALAN Marie-Laurence, AUDRA Jérémie, DUCREUX Céline, CANNIZZARO Philippe, GHEZALI Tayeb, MASSE Jean Christophe.

Absent(s) ayant donné procuration : Claudine BOLLA SCOTTO donne procuration à Catherine ALTARE, BOURAGBA Nathalie donne procuration à Didier FOSSE.

Absent(s) : BRISSI Jacqueline

Secrétaire de séance : Florence HOUILLIER

DELIBERATION PORTANT DESIGNATION DES DELEGUES DE LA COMMUNE AU SEIN DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL VAROIS D'AIDE AUX ACHATS DIVERS (SIVAAD)

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L5211-7 modifié par la Loi n°2018-607 du 13 juillet 2018 – art. 33, L5211-8 modifié par la Loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 art. 8, L5212-6 modifié par la Loi n°99-586 du 12 juillet 1999 art. 36, L 5212-7 modifié par la Loi n°2016-1500 du 8 novembre 2016 – art.12, L5711-1 modifié par la Loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 – art. 31 ;

AR Prefecture

083-211100-334200710-DEFI-P88201-049-DE
Reçu le 23/07/2020
Publié le 29/07/2020

VU l'arrêté préfectoral en date du 8 septembre 1983, autorisant la création du **Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers (SIVAAD)** modifié,

VU les statuts du **Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers (SIVAAD)**, notamment l'article 10,

CONSIDERANT l'élection municipale en date du 28 juin 2020,

CONSIDERANT qu'il convient de désigner 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants de la commune au sein du **Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers (SIVAAD)**,

CONSIDERANT que le Conseil Municipal doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués,

Madame le Maire propose de procéder à la désignation des deux délégués titulaires et des deux délégués suppléants, appelés à siéger au sein du **Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers (SIVAAD)** comme il suit :

Après appel à candidature, 1 seule liste a été présentée :

- M. Jean-Pierre ROUX, délégué titulaire
- M. Ingrid HECKMANN, délégué titulaire
- M. Gérard BONGIORNO, délégué suppléant
- Mme Corinne CORDEIL, délégué suppléant.

Les candidats sont donc désignés immédiatement sans qu'il soit nécessaire de procéder au vote.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

DECIDE

- DE DESIGNER :

Les délégués titulaires M. Jean-Pierre ROUX et Mme Ingrid HECKMANN
Les délégués suppléants M. Gérard BONGIORNO et Mme Corinne CORDEIL

- **DE TRANSMETTRE** la présente délibération au **Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers (SIVAAD)**.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Le Tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyen » accessible sur le site Internet www.telerecours.fr.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le :

Publié le :